

Le Dumbéa

Août 2008

Bulletin d'information municipal de la commune de Dumbéa

NUMÉRO 1

→ En mairie page 2

→ Sur la commune page 3

→ Le nouveau conseil municipal pages 4 et 5

→ Travaux et urbanisme page 6

→ Culture page 7

→ Infos pratiques page 8



Édito

En mars dernier, lors des élections municipales, vous avez exigé à une très large majorité le changement : pour une meilleure gestion de la commune, pour davantage de transparence, pour une plus grande écoute de vos besoins.

Au sein du conseil, en commission, mais aussi sur le terrain, au quotidien, la nouvelle équipe que j'ai l'honneur de conduire s'est aussitôt mise au travail.

Dans l'esprit de ce changement, nous avons voulu réaliser un nouveau bulletin municipal, plus actuel, plus proche de vos attentes et surtout plus dynamique, à l'image de notre ville et de sa population.

Comme promis, dans ce premier numéro du journal de Dumbéa, nous vous présentons cette équipe plus en détail et vous informons de ses premières actions.

Bonne lecture à tous.

Le Maire,
Georges Naturel



Le
nouveau
conseil
municipal
au travail

Pour renforcer le personnel administratif, et notamment l'encadrement, ou pour pourvoir certains postes vacants, quelques nouvelles compétences ont intégré la mairie.



Serge Agathe Nerine

Âgé de 45 ans, marié et père de 3 enfants, cet ingénieur agronome de formation a notamment travaillé à l'ADRAF et à l'ERPA. Cadre territorial, Serge Agathe Nerine fut également, de 1999 à 2004 et de 2007 à 2008, collaborateur de Maurice Ponga au Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Il a pris en avril les fonctions de directeur de cabinet du maire.

Yoann Lecourieux

Le nouveau secrétaire général de la Ville vient de la mairie de Nouméa où il était chef de projet du contrat d'agglomération pour la Ville. Attaché principal du cadre d'administration générale, ce Calédonien a également participé depuis 1998 à la création des syndicats intercommunaux et à la mise en place de la politique de la Ville dans le Grand Nouméa. Yoann Lecourieux est âgé de 36 ans et papa d'un garçon.



Michèle Pham



Âgée de 38 ans, Michèle Pham est la nouvelle chef du service des ressources humaines de la Ville. Juriste pendant 6 ans au sein du service de la coordination des affaires juridiques et générales de la province Sud, cette attachée du cadre d'administration générale a ensuite occupé pendant 2 années les fonctions de chargée d'études au sein du service du personnel de la province sud dont elle deviendra la responsable pendant 5 ans. En 2006, elle rejoint la mairie de Nouméa pour y assurer, pendant deux années, les fonctions de chargée d'études au sein du service du personnel et des ressources humaines

Isabelle Wernert

Âgée de 31 ans, Isabelle Wernert est la nouvelle directrice des services techniques de Dumbéa. Ancien chef de la subdivision construction et aménagement de la Ville de Nouméa, cet ingénieur des travaux publics est aussi diplômé en architecture



Sylvia Conzatti



Âgée de 29 ans et maman de deux enfants, Sylvia Conzatti était secrétaire de direction à l'ERPA depuis l'an 2000. Dynamique et souriante, elle vient de rejoindre le personnel administratif de la mairie.

→ Visites fraternelles



Daniel Blaise, 1^{er} adjoint au maire, en compagnie des représentants de la Ville de Fréjus et de son comité de jumelage.

Soucieuse de renforcer les liens avec les villes jumelées de la commune, la nouvelle équipe municipale a souhaité dès cette année réaffirmer son attachement à ce type de coopérations qui doit d'abord être celui des populations et non uniquement celui des élus.

À l'occasion d'un voyage privé en mai dernier, Daniel Blaise, 1^{er} adjoint notamment chargé des jumelages de la Ville, s'est fait un point d'honneur de rencontrer des membres de la municipalité de Fréjus. Au programme de cet accueil chaleureux, la visite de la ville et de la mairie et des rencontres avec différents élus et responsables de la ville.



Raymond Gané et le maire de Port-Vila, Paul Avok.

Le 29 mai, c'est Raymond Gané qui, profitant d'un déplacement au Vanuatu, a été mandaté par le maire de rencontrer au nom de celui-ci le maire de Port-Vila.

Fin juin, l'ancien maire de Panaauiua, à l'origine du jumelage de sa ville avec Dumbéa, décède. La municipalité de Dumbéa a bien évidemment fait part de ses sincères condoléances au successeur de Jacques VII, Ronald Tumahai.

→ Un logo pour la Ville de Dumbéa

La restructuration des services de la mairie passe également par une refonte de sa communication institutionnelle. Tant pour ses documents en interne que pour l'information grand public, l'objectif est de permettre à chacun de reconnaître la commune grâce à un visuel clair, moderne et dynamique.

L'identité graphique de la Ville devait associer quatre éléments principaux :

- La **nature**, omniprésente,
- La **rivière**, du nom de laquelle elle a hérité,
- Le **lagon**, qui la borde,
- La **modernité**, pour une commune résolument tournée vers l'avenir.



Sur un panel de plusieurs propositions de l'agence Concept, c'est finalement ce logo qui a été retenu. Le bleu évoque en effet le lagon mais aussi la rivière avec son tracé sinueux, le vert utilisé rappelle quant à lui la nature, et la typographie choisie, la police de caractère Zygo, évoque la modernité.

Tous les documents mais aussi divers supports vont peu à peu s'habiller de ce logo.

→ Nouveau véhicule de la police



En avril, le maire a réceptionné un nouveau véhicule pour la police municipale. Cette voiture entièrement équipée permet aux fonctionnaires municipaux d'accomplir efficacement leur mission sur tout le territoire de la commune.

→ Le compte administratif 2007 voté au conseil



Séance du conseil municipal du 12 juin dernier.

Le 12 juin dernier, le conseil municipal a adopté le règlement intérieur du conseil municipal de la Ville, qui fixe les modalités de fonctionnement de notre conseil durant les six années qui vont suivre, laissant notamment – fait nouveau – une véritable expression à l'opposition et prévoyant la création des conseils de quartier pour écouter, entendre et impliquer les Dumbéens dans la vie de leur cité.

Le conseil a également approuvé le compte administratif 2007 de l'ancienne municipalité et le compte de gestion du trésorier de la province Sud. Comme le rappelait le nouveau maire à cette occasion, cette approbation, loin de cautionner la politique de l'ancienne majorité qu'il a toujours combattue, a uniquement pour objectif de ne pas bloquer les instances administratives et financières de la Ville. « En effet, explique-t-il, la remise en marche de l'appareil municipal pour que les Dumbéens méritent enfin une administration communale fiable, efficace et digne de leurs attentes en tant que 3^{ème} commune de Nouvelle-Calédonie, les enjeux que nous devons relever en matière de sécurité, de circulation, d'environnement, d'urbanisation et d'infrastructures ne nous autorisent pas à faire autrement. »

Résultat de clôture 2007 :

Résultat d'investissement (déficit)	_____	- 25 124 092 F
Résultat de fonctionnement (excédent)	_____	346 359 363 F
Résultat de clôture de l'exercice (excédent)	_____	321 235 271 F
Restes à réaliser des exercices antérieurs (factures ou engagements en attente de règlements)	_____	304 481 485 F

Reliquat budgétaire 2007

Reliquat budgétaire 2007 utilisable en 2008	_____	16 753 786 F
<i>(sur un budget total de 2 228 771 134 F)</i>		

ANIMATION



→ **Un marché aux plantes riche en couleurs**

La Ville de Dumbéa a organisé un marché aux plantes le 14 juin dernier. Au menu de la matinée : vente de plantes et de végétaux divers, le tout dans une ambiance chaleureuse et animée, dans le cadre agréable du parc Fayard et sous le soleil.



→ **Fête de la Ville 2008 après la pluie... le beau temps.**

Fin avril, pendant deux jours, le parc Fayard a accueilli la 25^e édition de l'Omelette géante, pour la plus grande joie des 8 000 visiteurs et malgré la pluie... La fête communale a été inaugurée par Georges Naturel, fraîchement élu, autour des stands et des manèges installés pour l'occasion. Un beau week-end, fort apprécié.



VIE SCOLAIRE

→ **Un arbre, une école**

L'opération « Un arbre, une école » a reçu un bel écho cette année à Dumbéa où chaque école de la commune était invitée à planter un arbre. Une action citoyenne qui s'est toujours accompagnée d'une petite cérémonie avec tous les enfants des établissements concernés, le corps enseignant et des représentants de la mairie et de la province.



SPORT

→ **Coup de maître à Katiramona**

La salle omnisports de Katiramona a accueilli près de 170 karatékas, le 17 mai dernier, pour le critérium du comité en individuels. C'était une première dans cette salle mais aussi pour cette compétition qui était organisée par le comité régional, avec l'aide du club Shitoriu International Karaté Katiramona.



→ **Les collèges à l'heure du cross**

Fin juin, les élèves du collège d'Auteuil et de celui de Koutio ont participé à leur cross annuel. Le premier s'est organisé autour de l'établissement, le second dans le parc de Koutio. Pour les collégiens comme pour les enseignants, cette épreuve sportive est toujours un moment un peu particulier et toujours très dense dans la vie de l'établissement.



Le nouveau conseil

Daniel BLAISE >

59 ans • Koé

1^{er} adjoint chargé de l'enseignement, de l'état civil et des élections



< Henriette FALELAVAKI

54 ans • Koutio 1^{er} secteur

2^e adjointe chargée du logement et de la vie des quartiers

Georges-Bernard

BARREAU >

66 ans • Koutio Secal

3^e adjoint chargé de l'action sociale, de l'hygiène et de la santé publique



< Armelle MONNERET

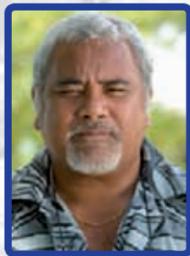
57 ans • Allée des Palmiers

4^e adjointe chargée du développement économique et de l'environnement

Amasio TAUTUU >

49 ans • Val d'Auteuil

5^e adjoint chargé de la jeunesse



< Ghislaine RIVATON

61 ans • Les Pinèdes

6^e adjointe chargée du budget, des finances et de la culture

Jean-Paul

FONG >

52 ans • Koé

7^e adjoint chargé des travaux, des équipements publics et de l'urbanisme



< Patricia METUA

54 ans • Koutio 2^e secteur

8^e adjointe chargée du handicap

Léon VAIAGINA >

53 ans • Koutio

9^e adjoint chargé du développement harmonieux des cultures



< Sylvia TUIHANI

47 ans • Katiramona

10^e adjointe chargée du sport



Georges NATUREL

53 ans • Tongoué Giozzi

Maire

Le 16 mars dernier, les Dumbéens ont voté massivement pour la liste du Rassemblement-UMP conduite par Georges Naturel. Avec près de 63 % des exprimés, celle-ci a remporté 29 sièges sur 35. Présentation du nouveau conseil et de ses commissions. En bleu, les élus du Rassemblement-UMP, en vert, ceux de Dumbéa

Demain, en gris, sans étiquette.



< Jean-Louis COVACHO

65 ans • Pointe à la Luzerne

Conseiller chargé de la sécurité des biens et des personnes

Suzanne CASTEL >

44 ans • Koutio 2^e secteur

Conseillère chargée de l'insertion professionnelle et de la condition féminine



< Jean-Pierre VAYSSET

42 ans • Koutio 2^e secteur

Conseiller chargé du suivi des listes électorales

Andrée ZEOULA >

62 ans • Koutio 6^e secteur



< Olivier PECQUEUX

37 ans • Pointe à la Dorade

Sapolina SELUI >

53 ans • Le Calvaire



Christian MARTIN >

51 ans • Nondoué



< Ernest WAHEO

51 ans • Val d'Auteuil

Gisèle FOISNON >

51 ans • Nondoué



< Françoise MOURGUET

50 ans • Koutio 5^e secteur

Pascale > BASTIEN-THIRY

48 ans • La Couvelée



< Sita SIULI

45 ans • Jacarandas II

André GUERRY >

44 ans • Auteuil



eil municipal

Séance du 21 mars et du 3 avril 2008



< **Arlène PORTERAT**
44 ans • Koutio 6^e secteur



Edgar CHARDON >
44 ans • Koutio 1^{er} secteur



< **Valérie CRESSELY**
38 ans • Plateau des Nurses



Silipéléto >
MULIAKAAKA
37 ans • Alamandas



< **Jean THAO VIKHAM**
54 ans • Lotissement Fayard



< **Bernard MARANT**
67 ans • Koutio Secal



Jean-Yves FLEJO >
65 ans • Koutio Secal



< **Ida SAINT-MARC**
66 ans • Koé



Valélia KIKANOI >
59 ans • Koutio 2^e secteur



< **Robert LUCAS**
62 ans • Trou des Nurses



Muriel Malfar Gogo >
40 ans • Jacarandas I



Les commissions municipales

Composées de membres du conseil municipal, élus à la proportionnelle des groupes politiques, les commissions municipales ont principalement pour rôle d'instruire et de préparer les dossiers sur lesquels le conseil municipal est appelé à statuer. Dix commissions ont ainsi été créées. Pour chacune d'elles, le maire est président de droit.

Commission des Finances et de l'Administration Générale

Pascale BASTIEN-THIRY (*vice-présidente*)
Edgar CHARDON (*rapporteur*)
Ghislaine RIVATON
Olivier PECQUEUX
Bernard MARANT

Commission des Sports

Ernest WAHEO (*vice-président*)
Jean-Pierre VAYSSET (*rapporteur*)
Arlène PORTERAT
Andrée ZEOULA
Sylvia TUIHANI
Jean-Yves FLEJO

Commission des Travaux et d'Urbanisme

Edgar CHARDON (*vice-président*)
Armelle MONNERET (*rapporteur*)
Jean-Louis COVACHO
Jean-Paul FONG
Robert LUCAS

Commission de l'Hygiène et de la Sécurité

Jean-Pierre VAYSSET (*vice-président*)
Christian MARTIN (*rapporteur*)
Jean-Louis COVACHO
Georges-Bernard BARREAU
Jean-Yves FLEJO

Commission du Règlement Intérieur

Pascale BASTIEN-THIRY (*vice-présidente*)
Olivier PECQUEUX (*rapporteur*)
Daniel BLAISE
Georges-Bernard BARREAU

Commission de l'Enseignement et de la Culture

André GUERRY (*vice-président*)
Gisèle FOISNON (*rapporteur*)
Ernest WAHEO
Daniel BLAISE
Ida SAINT-MARC

Commission du Développement Economique et de l'Environnement

Olivier PECQUEUX (*vice-président*)
Valérie CRESSELY (*rapporteur*)
Suzanne CASTEL
Jean-Paul FONG
Bernard MARANT

Commission de la Jeunesse et de l'Animation des Quartiers

Andrée ZEOULA (*vice-présidente*)
Amasio TAUTUU (*rapporteur*)
Ernest WAHEO
Sita SIULI
Silipéléto MULIAKAAKA
Valélia KIKANOI

Commission de l'Action Sociale, du Logement, de l'Insertion et du Handicap

Françoise MOURGUET (*vice-présidente*)
Patricia METUA (*rapporteur*)
Sylvia TUIHANI
Suzanne CASTEL
Sapolina SELUI
Georges-Bernard BARREAU
Valélia KIKANOI

Commission d'Appel d'Offres

Christian MARTIN
Armelle MONNERET
Georges-Bernard BARREAU
Daniel BLAISE
Bernard MARANT

suppléant Edgar CHARDON
suppléant Olivier PECQUEUX
suppléant Silipéléto MULIAKAAKA
suppléante Pascale BASTIEN-THIRY
suppléant Jean-Yves FLEJO

→ Pointe à la Luzerne

Le développement de la commune a souffert pendant des décennies d'un manque de réflexion globale sur son aménagement et la qualité de vie des citoyens qui en découle (circulation, espaces publics, etc.). Sans que nul se soit soucié des conséquences qu'auraient à endurer les Dumbéens par la suite, de très nombreux lotissements ont ainsi vu le jour. Les habitants de la Pointe à la Luzerne en sont un exemple marquant : problèmes d'assainissement, de pression d'eau, de distribution du courrier, d'accès à la Savexpress, de légalité des constructions en général et de celles sur la zone maritime en particulier...

Soucieuse du bien-être des administrés de la commune, la mairie a récemment rencontré les riverains, regroupés en association, pour trouver les voix d'amélioration à leurs problèmes.

→ Projet gelé de la nouvelle mairie

Le projet de construction de la nouvelle Mairie dans le Nord de Dumbéa, à la place de l'actuelle (d'un montant de près de 900 millions – et qui était loin d'être financé...), a été gelé par la nouvelle municipalité.

En effet, la Ville souhaite avant tout associer au maximum l'ensemble de la population concernant le lieu de son implantation. Les futurs conseils de quartier seront interrogés à cet effet. Cet agrandissement reste néanmoins une nécessité, une urgence même au vu de l'état de la Mairie actuelle, mais surtout de l'explosion démographique de Dumbéa.

Par ailleurs, la nouvelle équipe municipale attend le compte rendu de l'audit sur la situation et la santé financière de la commune...

→ Dengue Restez vigilant !

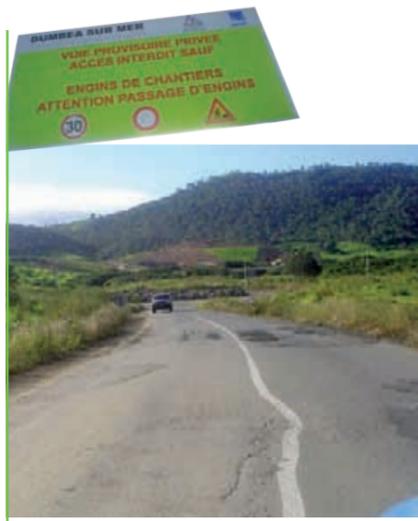
La dengue est toujours présente sur notre commune malgré l'hiver. La prudence est donc requise. Rappelons que cette maladie reste véhiculée par le moustique dont il faut, par conséquent, se protéger.

Attention, désormais son éradication se fera au cas par cas, à chaque alerte, pour éviter que le moustique ne résiste peu à peu au produit.

La population doit donc poursuivre le nettoyage de ses propriétés, elle doit notamment supprimer toutes les poches d'eau stagnante.

Pensez toujours à nettoyer le tour de vos maisons, vos jardins, videz tous les récipients qui contiennent ou qui pourraient contenir de l'eau stagnante.

Aujourd'hui, nous devons tous agir pour lutter efficacement contre l'*Aedes aegypti*.



→ Le lotissement de la Dorade en questions

La nouvelle équipe municipale a demandé l'évaluation de toutes les réalisations non conformes au permis de lotir relevées dans le lotissement de la Pointe à la Dorade. Rappelons que la conformité de ce lotissement avait été octroyé en décembre 2007, avec de nombreuses réserves... Cette évaluation sera rapidement transmise à la Secal, à laquelle il sera demandé d'agir au plus vite pour régulariser la situation. Cela concerne aussi bien l'assainissement, les réseaux d'eau potable, de téléphone et d'électricité que la route d'accès. Et il y a urgence : il y va du bien-être mais aussi et surtout de la sécurité des habitants.

→ Permis de construire, un PUD à respecter !

Pour toute construction nouvelle, amélioration, ou pour tout agrandissement de l'existant, une demande de permis de construire doit être effectuée. Cette formalité obligatoire doit permettre de vérifier que les travaux souhaités sont en conformité avec le plan d'urbanisme directeur (PUD) en vigueur.

Ce PUD, voté en 2003, a pour but de protéger les propriétaires contre des constructions en milieu à risque (inondation, glissement de terrain...). Il prévoit aussi une meilleure harmonisation des constructions dans un même secteur (zones industrielle, agricole, résidentielle, urbaine, naturelle protégée).

Toutes les constructions (habitations principales, annexes, garages, carports, buanderies, débarras, vérandas, abris de jardin, murs de clôture) et tous les terrassements sont soumis à ce permis de construire.

Pour tout renseignement, contactez le service urbanisme de la mairie, au 41 40 12.



→ Adressage, prenez et placez votre numéro !

Vous avez une boîte postale, et alors ? Pour votre courrier, mais aussi pour vos concessionnaires d'eau et d'électricité, pour des livraisons diverses, des installations ou des dépannages, pour les banques qui l'exigent désormais, **pour les secours – pompiers, police, médecin et ambulance –, il est impératif que vous ayez placé votre numéro d'habitation.**

Il doit être positionné « en bonne place », c'est-à-dire visible de la rue par n'importe qui. Si vous n'avez pas la petite plaque en votre possession, vous devez appeler les services de la mairie qui vérifieront votre numéro de rue et vous prépareront une attestation d'adresse. Vous pourrez alors aussitôt retirer votre numéro et votre attestation à la mairie annexe.

Renseignements au 41 40 06.



→ Halte aux feux !

En cas d'incendie :
appelez le 18
ou le 41 00 18
Indiquez avec précision
le lieu, les abords, les
moyens d'accès connus
et, si possible, la direction
prise par le feu.

Les feux de brousse mettent en danger des vies humaines et coûtent très cher à la collectivité. Les conséquences écologiques sont lourdes : destruction de la végétation et érosion des sols. Rappelons que, par arrêté municipal, toute mise à feu de végétaux est interdite du 1^{er} octobre au 31 mars sur tout le territoire communal, et reste interdite toute l'année dans les lotissements et les morcellements de Dumbéa.

Allumer un feu est un acte grave qui peut avoir des conséquences dramatiques. Les auteurs présumés peuvent être poursuivis devant les tribunaux et les coupables pourraient avoir à payer les préjudices occasionnés, y compris le coût de l'intervention des secours.

Il est recommandé de débroussailler autour des habitations et le long des clôtures afin de limiter la propagation des feux.

Planning de ramassage des déchets verts

Volume maximum de 1 m³ de déchets verts, uniquement aux dates mentionnées ci-dessous.

Déchets encombrants : uniquement en mai et en novembre, aux dates de collecte des déchets verts !

<p>Zone 1 1^{er} samedi du mois Mont-Koghis, Giozzi, Les Pinèdes, Gelin, Les Horizons, Les Cycas, Les Alamandas, Douvier-Renard, Assen-Aïda, Berton, route des Deux Communes, La Pointe à la Luzerne, Val d'Auteuil.</p>	<p>Zone 2 2^e samedi du mois Katiramona-Poncet, avenue Boutan, route de Nondoué, Chabert, route de Koé, route de Carigou, route de la Couvelée, Calvaire, route des Palmiers.</p>
<p>Zone 3 3^e samedi du mois Fayard-Auteuil, SICNC, Numa-Joubert, FSH 1^{er} secteur (y compris la rue A. Schweitzer), Jacarandas, Pointe à la Dorade.</p>	<p>Zone 4 4^e samedi du mois Secal Koutio FSH 2^e à 6^e secteur.</p>

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Une entrée libre et gratuite

Petits et grands, parents et grands-parents, chacun pourra trouver des livres, des magazines et des journaux en tous genres, et pour tous les âges, à consulter sur place.

Lire à la maison et visiter Internet

Pour emprunter les ouvrages, une cotisation annuelle est demandée : enfant 500 F, adulte 1 000 F, famille 2 500F. L'adhésion permet d'emprunter 3 livres et 2 revues pour 15 jours. L'adhérent peut également consulter Internet, des jeux éducatifs ou des cédéroms.

→ **Livre mon ami****Pour lire en s'amusant !**

Tous les mercredis de juillet et d'août, à 14h, un jeu en plein air est proposé à tous les enfants de CM2 et 6e. La finale est prévue le 20 août avec une remise de prix, un goûter et une élection des enfants qui représenteront la bibliothèque à la grande finale d'août, à la bibliothèque Bernheim. Gratuit. Prochains rendez-vous :

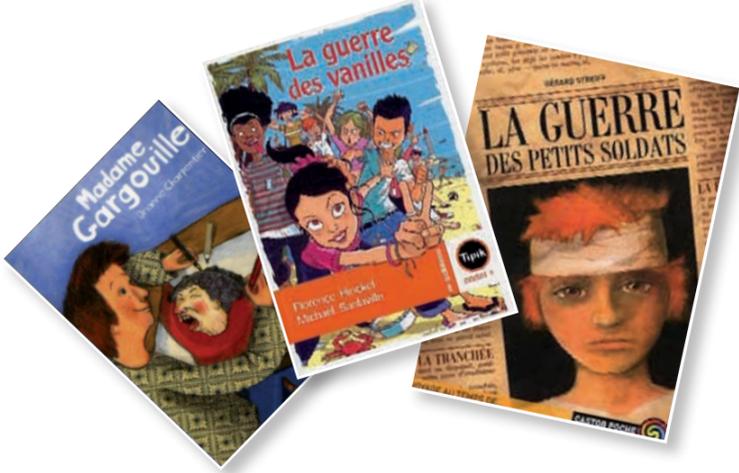
Mercredi 30 juillet : Madame Gargouille

Mercredi 6 août : La guerre des petits soldats

Mercredi 13 août : La guerre des vanilles

Mercredi 20 août : sélection du livre lauréat, et remise des prix aux participants autour d'un délicieux goûter !

Renseignements : 41 95 55

**Pirates...**

Pour mieux connaître votre commune, une grande chasse au trésor, intitulée « À l'abordage ! pirates, corsaires et aventuriers », est organisée par les bibliothèques de Dumbéa, du Mont-Dore, de Bernheim, de Rivière-Salée et le Musée de l'histoire maritime. Les indices sont à découvrir dans chaque établissement pour leurs communes respectives.

Jeu gratuit, à partir du 19 août jusqu'au 18 octobre. Un très beau prix à gagner !

... et moussaillons

Les 7-12 ans ont également leur chasse au trésor : « À l'abordage, moussaillons ! »

Du 9 septembre au 18 octobre, en continu, à la bibliothèque, les volontaires auront un quiz à remplir, des indices à chercher et de nombreux lots à gagner !

Renseignements au 41 95 55.

→ **La natte qui raconte**

Tous les mercredis de 14h à 15h, c'est le rendez-vous préféré des enfants de 7 à 12 ans. Des histoires d'ici et d'ailleurs, des livres à surprises, des jeux de lecture. Gratuit.



MAISON DU TEMPS LIBRE

→ **Pour confectionner ses propres****parures et bijoux**

Ela To'omega anime pour les adultes un atelier de confection de parures et de bijoux originaux, inspirés de la tradition océanienne. Composition avec des éléments naturels : pierres, graines, coquillages, raffia... L'élément essentiel tourne autour du « upéti », matrice à impression pour tapa. C'est une alliance entre tradition et modernité, de par son concept mais également de par les techniques utilisées et les matériaux employés. Cette approche offre au public une autre interprétation de certains objets dit traditionnels. Débutants ou confirmés. Le lundi, de 13h à 15h ou de 16h à 18h.

→ **Un écrivain public gratuit et pour tous**

La Ville de Dumbéa organise des permanences d'un écrivain public à la Maison du Temps Libre, à raison de quatre demi-journées par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h30 à 11h30), hors périodes de vacances scolaires. Pascal Hertzog rédige tous les cour-

riers administratifs, juridiques ou privés. Il peut aider à la rédaction de CV, de lettres de motivation et d'écrits professionnels. Il est habilité à rédiger des actes de médiation (accord amiable, litige, reconnaissance de dette...). Il aide les demandeurs pour la rédaction de rapports, d'exposés, de mémoires, de thèses, de fiches de cours... Dans l'optique de création d'entreprises, notamment pour les jeunes entrepreneurs, il peut proposer ses services pour la rédaction de devis de tous types.

Rappelons que ces prestations sont gratuites.

Renseignements au 43 24 00.

→ **Un atelier pour adultes de peinture et de dessin**

Denise Tiavouane anime, le mardi à la Maison du Temps Libre un atelier technique et pratique de dessin et de peinture. Outre le travail de la couleur et l'apprentissage des techniques, la création y a toute sa part, à partir de la reproduction de photos, de modèles, de natures mortes... L'atelier prévoit aussi une approche et une initiation à l'art contemporain et à la peinture contemporaine. Pour débutants et confirmés. Le mardi, de 13h30 à 15h30, et de 17h30 à 19h30.

**Atelier d'arts plastiques pour adolescents**

Isabelle propose aux adolescents de s'initier et de se perfectionner au dessin et aux arts plastiques en général. Techniques et supports sont variés : dessin, modelage, peinture, sculpture, graphisme.

Atelier pour les 12 à 18 ans, le mercredi de 17h à 19h.

Formations multiples et gratuites !

Le saviez-vous ? La Ville de Dumbéa et les Ateliers de pédagogie personnalisée de Nouvelle-Calédonie (APP-NC) proposent, à la Maison du Temps Libre de Dumbéa, diverses formations gratuites pour tous les publics. Les APP-NC sont organisés le mercredi et le jeudi matin, de 8h à 12h, à la Maison du Temps Libre, sauf pendant les vacances scolaires (ils se déroulent alors dans les bureaux de la MIJ, à la mairie annexe).

Le mercredi matin est consacré à la préparation de concours et à toutes les remises à niveau dans le but de faciliter l'insertion sociale et professionnelle.

Le jeudi matin est consacré à la mise en place d'ateliers de communication (2 heures) permettant notamment la simulation d'entretien. Il est également programmé des ateliers de pré-préparation au code de la route, pour les personnes ayant des difficultés à réussir cet examen.

Renseignements au 43 24 00.

→ Agenda

Août

Vendredi 1^{er}

Natation : fermeture de la piscine municipale (depuis le 26 juillet et jusqu'au 6 septembre) (Tél. : 41 24 40)
Judo : championnats seniors (AJCD) (Service des sports : 41 22 26)

Mardi 5

Golf : seniors (Tél. : 41 80 00)

Mercredi 6

Livre mon ami : La guerre des petits soldats à la bibliothèque (Tél. : 41 95 55)

Samedi 9

Loto de l'école Victorien Bardou
 Kermesse et loto de l'école Paul Duboise
 Kermesse et loto de l'école Gustave Clain
Judo : regroupement benjamins-minimes à l'AJCD, de 10h à 11h30 (Service des sports : 41 22 26)
Golf : open juniors (Tél. : 41 80 00)

Dimanche 10

Golf : open juniors (Tél. : 41 80 00)

Mardi 12

Golf : Pro-Am (Tél. : 41 80 00)

Mercredi 13

Golf : open (Tél. : 41 80 00)
Livre mon ami : La guerre des vanilles à la bibliothèque (Tél. : 41 95 55)

Jeudi 14

Golf : open (Tél. : 41 80 00)

Vendredi 15 Assomption

Samedi 16

Badminton : championnats territoriaux jeunes 2008 (Service des sports : 41 22 26)
Golf : open (Tél. : 41 80 00)

Mardi 19

Grand jeu « A l'abordage, pirates, corasaires et aventuriers ! » à la bibliothèque, jeu gratuit jusqu'au 18 octobre (Tél. : 41 95 55)

Mercredi 20

Golf : tournoi dames (Tél. : 41 80 00)
Livre mon ami : sélection du livre lauréat, et remise des prix aux participants autour d'un délicieux goûter à la bibliothèque (Tél. : 41 95 55)

Vendredi 22

Foot : Auteuil (Tél. : 41 22 26)
Rugby à 7 : (Tél. : 41 22 26)
Compétitions UNSS : football et handball au stade d'Auteuil (Tél. : 41 22 26)
Cinéma : Au Parc Fayard à 19h

Samedi 23

Compétition d'escrime inter-clubs au gymnase de Katiramona

Dimanche 24

Cyclisme : Grand Prix de la Ville de Dumbéa. Arrivée au sommet des Koghis

Samedi 30

Rencontres sportives UNSS : (Tél. : 41 22 26)

Dimanche 31

Moto à Nakutakoin : (Tél. : 41 22 26)
Sport : Journée olympique Jeunespoir Dumbéa 2008 (Tél. : 41 22 26)
Golf : tournoi professionnel (Tél. : 41 80 00)

Septembre

Mardi 2

Golf : seniors (Tél. : 41 80 00)

Mercredi 3

Fête de l'école Les Bengalis

Vendredi 5

Loto de l'école Les Jacarandas

Samedi 6

Natation : ouverture de la piscine (Tél. : 41 24 40)
Judo : compétition et loisirs (Tél. : 41 22 26)

Mercredi 10

« A l'abordage, moussaillons ! », jeux et ateliers à la bibliothèque pour les 7-12 ans jusqu'au 18 octobre (Tél. : 41 95 55)

→ Numéros utiles

Mairie de Dumbéa : 41 40 00 / Fax : 41 80 40
 Mairie annexe : 41 40 30 / fax : 41 64 66

Service de l'état civil : 41 40 07

Services techniques : 41 40 06 / fax : 41 40 03

Service de l'urbanisme : 41 40 12 / fax : 41 40 03

Service culture et fêtes : 41 23 07 / fax : 41 20 20

Centre culturel : 41 23 07 / fax : 41 20 20

Bibliothèque : 41 95 55 / fax : 35 19 96

Maison du Temps Libre : 43 24 00 / fax : 43 24 00

Service sports et jeunesse : 41 22 26 / fax : 41 22 26

Piscine : 41 24 40 / fax : 41 22 93

Golf : 41 80 00 / fax : 41 94 47

Caisse des écoles : 41 02 50 / fax : 41 02 52

CCAS : 41 40 28 / fax : 41 40 33

Centre de secours : 41 00 10 / fax : 41 00 14

Police : 41 88 88 / fax : 41 00 80

→ Inscription sur les listes électorales : n'attendez pas la fin de l'année !

Pour pouvoir voter à partir de l'année prochaine dans votre commune, vous devez vous inscrire au plus tard le 31 décembre de cette année à la mairie, auprès du bureau des listes électorales (tél. : 41 40 07). Pour cela, vous devez remplir un certain nombre de conditions, plus ou moins restrictives en fonction du type d'élections concernées. Explications.

Principe

Tout électeur doit tout d'abord être inscrit sur la liste générale.

Cette inscription permet de participer aux élections nationales (présidentielle, législatives, municipales et européennes).

Pour pouvoir voter aux élections provinciales, prévues l'année prochaine, vous devez également être inscrits, dès cette année, sur la liste spéciale.

Si vous êtes inscrits sur la liste générale mais que vous ne remplissez pas les conditions pour pouvoir figurer sur la liste spéciale, alors vous êtes automatiquement inscrits sur le tableau annexe.

Liste générale = liste spéciale + tableau annexe

Inscription à la liste générale

Conditions à remplir :

- Être de nationalité française ;
- Être majeur (il suffit d'avoir 18 ans avant le dernier jour de février 2009) ;
- N'être frappé d'aucune incapacité électorale ;
- En outre, pour être inscrit dans la commune, il faut soit :
 - Y posséder son domicile ;
 - Y avoir une résidence réelle et effective de 6 mois au dernier jour de février 2009 ;
 - Y être inscrit pour la 5^e fois sans interruption au rôle d'une des contributions directes communales et déclarer vouloir exercer les droits électoraux dans la commune ;
 - Y exercer en qualité de fonctionnaire public assujéti à résidence obligatoire (aucun délai de résidence n'est exigé).

Pièces à produire au bureau des listes électorales :

- La carte nationale d'identité ou le passeport en cours de validité ;
- Un justificatif du domicile réel ou des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittance de loyer, d'eau, d'électricité, etc..)

Attention : les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2009 doivent prendre contact avec la mairie de Dumbéa, au plus tard le 31 décembre 2008, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Inscription à la liste spéciale

En l'absence de demande d'inscription sur la liste électorale spéciale, les électeurs, qui bien que justifiant des conditions pour être inscrits sur la liste électorale n'auraient pas déposé de demande d'inscription au plus tard le 31 décembre 2008, ne seront pas admis à participer à l'élection des membres des assemblées de province et du congrès. En cas de doute, renseignez-vous auprès du bureau des listes électorales (tél. : 41 40 07).

Conditions à remplir :

- être inscrit sur la liste générale au plus tard le 28 février 2009 ;
- justifier de 10 ans de résidence continue en Nouvelle-Calédonie au plus tard le 7 novembre 2008, soit avoir un de ses parents remplissant les conditions pour être électeur au scrutin du 8 novembre 1998, soit avoir un de ses deux parents inscrit au tableau annexe et justifier d'une durée de domicile de 10 ans en Nouvelle-Calédonie au plus tard le 7 novembre 2008.

Pièces à produire au bureau des listes électorales :

- La preuve de 10 ans de domicile en Nouvelle-Calédonie peut être établie par tous les moyens propres à emporter la conviction de la commission administrative spéciale (quittances de loyer, titres de propriété, certificats de scolarité, certificats de résidence fiscale, avis d'imposition, attestations de logement, attestation de travail, etc..).

Tableau annexe

Si vous êtes inscrits dans le tableau annexe, vous ne pouvez donc voter que pour les élections nationales (présidentielle, législatives, municipales et européennes).

Mais si vous remplissez les conditions suivantes, il vous est encore possible de demander à être inscrit sur la liste spéciale, c'est-à-dire de devenir électeur aux élections provinciales prévues l'année prochaine :

- être inscrit sur la liste générale
- remplir l'une des 2 conditions suivantes :
 - être majeur depuis le 1^{er} novembre 1998 et avoir l'un de ses parents inscrit sur la liste spéciale (Fournir une attestation d'inscription du parent sur la liste spéciale ainsi qu'une copie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance).
 - justifier de son domicile en continu en Nouvelle-Calédonie depuis les 10 dernières années (1998-2008) (Fournir au moins l'un des documents suivants : certificats de travail, attestation de résidence fiscale, bulletins de salaire, avis d'imposition, quittances de loyers ou d'électricité ou d'eau ou d'ordures ménagères ou de téléphone fixe, certificats de scolarité).

Votre dossier de demande d'inscription est à déposer au plus tard le 31 décembre 2008 à la mairie de Dumbéa. Votre dossier sera transmis par la mairie à une commission qui se prononcera en mars 2009.

Important : rappelons que les absences hors de la Nouvelle-Calédonie durant ces 10 dernières années pour cause médicale, professionnelle, familiale, de formation, d'études... ne constituent pas forcément un obstacle, mais il convient de les justifier.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser au bureau des listes électorales au 41 40 07.

Voter, un droit mais aussi un devoir !